



participez sur  
[www.agriculture.ch](http://www.agriculture.ch)

# CONCOURS PHOTO

fascination@agriculture.ch



## SPONSORS PRINCIPAUX

syngenta

MIGROS



## SPONSORS

olma

la caisse maladie de l'agriculture  
**AGRISANO**  
krankenkasse caisse maladie cassa malati



**VÖGELI**  
Druckzentrum

## DONATEURS

Color Oes AG Farblabor, Internetgalerie, Landwirtschaftlicher Informationsdienst LID, Märithüsli, Schweizerischer Bauernverband SBV, Zentralschweizer Milchproduzenten ZMP

Adresse

Concours photo 2009

Weststrasse 10  
3000 Berne 6

Tél. 031 359 59 77  
Fax 031 359 59 79

fascination@agriculture.ch  
[www.agriculture.ch](http://www.agriculture.ch)

**PROCHES DE VOUS. LES PAYSANS SUISSES.**

[www.agriculture.ch](http://www.agriculture.ch)



## CONCOURS PHOTO – fascination@agriculture.ch

1<sup>er</sup> avril 2009 – 31 janvier 2010

Fixez le monde fascinant de l'agriculture sur un support digital. Envoyez vos photos et gagnez l'un de nos nombreux prix attrayants. La participation au Concours photos 09 de l'Union suisse des paysans, organisé dans le cadre de la campagne d'image «Proches de vous. Les paysans suisses.», est ouverte à tous, photographes professionnels ou amateurs.

Du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 janvier 2010, les photographies – hommes, animaux, plantes, aspects techniques, us et coutumes et, bien sûr, beautés de la nature –, seront collectées.

La participation? Un jeu d'enfant: photographier, s'inscrire sous [www.agriculture.ch](http://www.agriculture.ch), rubrique Concours photos 09 et télécharger les images. Vous voilà déjà l'heureux gagnant d'un prix de participation d'une valeur de 25 francs! Si la chance vous favorise, vous empochez même un des prix principaux.

### CINQ CATÉGORIES

#### 1. Animaux – Du coq à l'âne

Animaux de la ferme; éleveurs; vie à l'alpage...

#### 2. Plantes – Du bourgeon à la fleur et au fruit

Légumes; fruits; céréales; cultures spéciales; jardin paysan; pâturages...

#### 3. Fermes et coutumes – Plaisirs & aventures

Séjour à la ferme; l'école à la ferme; visites d'étables; marché paysan; brunch; loisirs verts; traditions; inalpe/ désalpe; fête à l'alpage...

#### 4. Paysage – Observer & admirer

Ces paysages qu'entretiennent les paysans; alpages; prairies; champs...

#### 5. Travail et technique – Semer & récolter

Paysannes et paysans au travail; machinisme et technologie agricoles; architecture rurale d'hier et d'aujourd'hui...



### PRIX

#### Prix de la meilleure photo sélectionnée par le jury

1<sup>er</sup> prix: Fr. 4000.–

#### Prix de la meilleure photo par catégorie

1<sup>er</sup> prix: Fr. 1000.–

2<sup>e</sup> prix: Fr. 900.–

3<sup>e</sup> prix: Fr. 300.–

4<sup>e</sup>–10<sup>e</sup> prix: Fr. 50.– sous forme de bons d'achat à faire valoir auprès de la boutique en ligne du site [www.agriculture.ch](http://www.agriculture.ch)

#### Prix du public pour les 10 meilleures photos

1<sup>er</sup> – 10<sup>e</sup> prix Vacances à la ferme, d'une valeur de Fr. 1000.–

#### Prix de participation

Fr. 10.– sous forme de bons d'achat à faire valoir sur des Extra Films, ainsi que des billets d'entrée à l'OLMA 2010 (Foire agricole de Suisse orientale, St-Gall)

#### Conditions de participation et prescriptions techniques

- 10 photos au maximum par participant, 5 au maximum par catégorie
- Les photos ne peuvent concourir que dans une seule catégorie
- Les photos ne doivent pas avoir été prises il y a plus de 3 ans
- Les fichiers photos doivent être au format jpg ou png
- Les photos doivent avoir une définition minimum de 6 méga pixels (3000x2000 ou 2000x3000)
- Les photos ne doivent pas avoir subi de traitement informatique
- Les photos doivent être téléchargées sur [www.agriculture.ch](http://www.agriculture.ch) ou gravées sur CD et envoyées par la poste (voir adresse ci-dessous)
- Les conditions précitées concernant le nombre, les catégories et la définition des photos s'appliquent aussi aux images gravées et envoyées sur CD.  
Si un CD comprend plus de 10 photos, toutes seront éliminées du concours

#### Dispositions légales

Il ne sera échangé aucun courrier concernant le concours. Toute voie juridique est exclue. Les conditions générales peuvent être consultées sur le site [www.agriculture.ch](http://www.agriculture.ch) ou être fournies sur demande adressée aux organisateurs.

#### Votes

Les photos gagnantes sont désignées par le public et par un jury composé de personnalités en vue.